

1 - Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Mur-ès-Allier – 3 rue porte du vent – 63111 DALLET.
Tel : 04 73 83 59 54 - Mail : contact@muresallier.com.

2 - Objet du marché : Accord-cadre pour une maîtrise d'œuvre dans le cadre de la phase opérationnelle de la zone pilote habitat multi-sites sur le territoire de la Communauté de Communes.

3 - Nature du marché : Mission de maîtrise d'œuvre.

4 - Procédure de passation : Procédure adaptée selon l'article 76 du CMP relatif aux accords-cadres.

5 - Forme du marché : Accord-cadre.

7 - Délai global d'exécution des travaux : La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an et peut être reconduite par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

8 - Conditions relatives au contrat :

- Cautionnement et garantie : retenue de garantie ou caution bancaire
- Modalités de financement : subventions et fonds propres sur le budget de la Communauté de Communes
- Modalités de paiement : par mandat administratif 30 jours après réception de la facture
- Forme juridique des groupements : solidaires

9 - Conditions d'obtentions du dossier : Par courrier, par fax ou par mail à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES MUR-ES-ALLIER – 3 rue porte du vent - 63111 DALLET

Tel : 04 73 83 59 54 Fax : 04 73 83 46 10 Mail : contact@muresallier.com

- DCE visible et téléchargeable sur <http://demat.centreofficielles.com> et sur le site de la Communauté de Communes : www.muresallier.com / rubrique Marchés Publics-Economie.

10 - Documents à produire : L'ensemble des pièces visées à l'article 7.3 du règlement de Consultation notifié dans le cahier des charges.

11 - Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont :

- La méthodologie en termes urbanistique, social, environnemental,... et en termes de propositions innovantes 55 %
- Références et moyens humains mis à disposition dans le cadre de la consultation (projets réalisés par l'équipe + cv de l'équipe...) 35 %
- Coût moyen horaire de la prestation 10 %

12 - Conditions de participation : définit dans le règlement de consultation – Article VII

13 - Renseignements techniques : Stéphanie VERGNIAUD – Directrice : 04 73 83 59 54

14 - Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif, 6 cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand. Tél : 04.73.14.61.00

greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

15 - Date et heure limites de réception des offres :

Les offres seront transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à :
- Communauté de Communes Mur-ès-Allier – 3 rue porte du vent – 63111 DALLET au plus tard le LUNDI 22 FEVRIER 2016 à 12 H 00.

L'enveloppe portera la mention « Accord-cadre - ZPH – Ne pas ouvrir ».

- Ou sur la plateforme de dématérialisation <http://demat.centreofficielles.com>.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : Euro

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

16 - Date d'envoi à la publication : le 20 janvier 2016.